

# ASSEMBLÉE NATIONALE

**JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**XIV<sup>e</sup> Législature**

**SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013**

Séance(s) du jeudi 28 mars 2013

**Articles, amendements et annexes**



# SOMMAIRE

---

## **192<sup>e</sup> séance**

CIRCONSCRIPTION UNIQUE POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN .....	3
---	---

## **193<sup>e</sup> séance**

CIRCONSCRIPTION UNIQUE POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN .....	5
---	---

## **194<sup>e</sup> séance**

Annexes .....	11
---------------	----

# 192<sup>e</sup> séance

## **CIRCONSCRIPTION UNIQUE POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN**

Proposition de loi rétablissant une circonscription unique pour l'élection des représentants français au Parlement européen

*Texte de la proposition de loi – n° 44*

### **Avant l'article premier**

*Amendements identiques :*

**Amendements n° 41** présenté par M. Le Fur, n° 53 présenté par M. Gosselin et n° 54 présenté par M. Larrivé.

Le dernier alinéa de l'article 2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen est supprimé.

# 192<sup>e</sup> séance

## ANALYSE DES SCRUTINS

### Scrutin public n° 296

*Sur les amendements identiques avant l'article premier de la proposition de loi rétablissant une circonscription unique pour l'élection des représentants français au Parlement européen.*

Nombre de votants : . . . . .	47
Nombre de suffrages exprimés : . . . . .	47
Majorité absolue : . . . . .	24
Pour l'adoption : . . . . .	16
Contre : . . . . .	31

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### **Groupe socialiste, républicain et citoyen (293) :**

*Contre.....* : 19 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

*Non-votant(s)*: M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale) et Mme Sandrine **Mazetier** (Président de séance).

#### **Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :**

*Pour.....* : 15 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

#### **Groupe de l'union des démocrates et indépendants (30) :**

*Pour.....* : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

#### **Groupe écologiste (17) :**

#### **Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :**

*Contre.....* : 11 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

#### **Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :**

*Contre.....* : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

#### **Non inscrits (8)**